



Compte-Rendu du Colloque interreligieux 2006 à Ganagobie

Le respect de la vie à naître, pour une culture de la Paix.

Ce 4^o colloque s'est déroulé dans un climat excellent. Le thème choisi : « » mettait en lumière les graves et multiples problèmes qui se posent à la conscience. La variété des Intervenants a permis des échanges nourris avec les participants, tous concernés d'une manière ou d'une autre. En attendant que soient prêtes à la publication leurs interventions, en voici la liste.

Dr Claude HIFFLER, Médecin à Avignon, Diacre et membre du Comité Orthodoxe d'Ethique.

M. le Rabbin Yeshaya DALSACE, venu de Nice.

P. Christophe DISDIER-CHAVE, Vicaire général du Diocèse de Digne.

M Michel TRICOTTI, chef d'un laboratoire d'analyses médicales (04).

M. Yves BAUDRON, du Centre Védantique Ramakrishna de Gretz (77).

Pasteur et Mme Patrick WERNN, de l'Eglise Luthérienne d'Alsace.

M. Habib KAANICHE, Aumônier Régional Musulman.

Mme Jacqueline MARTIN, membre du Comité Ba'haïe de la Famille.

M. Gaétan BOUCHARLAT de CHAZOTTE, Secrétaire général des Œuvres Pontificales Missionnaires pour la France, et Madame, Parents de famille nombreuse.

Dr. Jacques BREUIL, Médecin, membre de l'Eglise Adventiste (04).

Ce domaine de la bioéthique, que les sciences médicales et biologiques explorent à un rythme effréné, voit surgir la question cruciale de l'apparition de la personne humaine.

Quand peut-on affirmer sûrement qu'une personne humaine est présente dans le long processus de la grossesse ?

Est-ce dès la fusion des deux premières cellules parentales, à partir de laquelle s'entame un processus rapide de multiplication ?

Est-ce lorsque le système nerveux commence à se mettre en place vers la 2^o semaine de la conception ? (Dans cette hypothèse, on fait le parallèle avec le moment où, à l'autre extrémité de la vie, on déclare la mort clinique dès lors que l'encéphalogramme est complètement plat).

Est-ce lorsque l'embryon passe du stade purement végétatif au stade de la sensibilité, mais quand cela a-t-il lieu exactement ?

Est-ce lorsque les parents décident de garder ce tout petit être appelé à l'existence ?

Les différentes Traditions religieuses présentent, sur ce point crucial, une vaste palette de positions qui commandent ultérieurement les attitudes à tenir en différents cas : par exemple lorsqu'une grave déficience génétique est décelée avant la naissance,

ou dans le cas où la vie de la mère ou de l'enfant est en danger, ou encore par rapport aux pratiques de recherche sur les embryons.

Elles se retrouvent pourtant toutes unanimement pour reconnaître la nécessité d'une formation éthique des jeunes face à ces questions liées à l'amour et à la vie, et une attitude de compréhension, de soutien et de compassion de la part de l'entourage lorsqu'une grossesse advient dans un contexte difficile.

* * *

En attendant l'édition complète des conférences, nous présentons ici quelques aperçus des diverses Traditions, recueillis lors des échanges.

(Dr Hiffler) L'embryon est un « presque tout » pour le croyant orthodoxe. Le langage scientifique est « plat », déconnecté de l'essentiel. L'essentiel de l'homme est dans son « être-en-Dieu ». Dès la conception nous sommes des personnes en devenir, et la personne ne se définit pas ! Le respect de la vie est lié à la personne qu'il devient. Tout homme est le temple de l'Esprit.

(Rabbin Dalsace) Dans le Judaïsme, les Rabbins tranchent pour la personne, dans la ligne de la Mishna, du Talmud et de la Halakha. Connaître le bien et le mal est une bonne chose. Le J. ne voit pas le péché originel et ne s'intéresse pas à Adam et Eve avant la faute, car ils n'étaient pas encore des hommes. Le Juif est seulement responsable de ses propres actes. L'expulsion du Jardin d'Eden est vue plutôt comme une naissance par analogie avec la sortie du sein maternel.

Il y a différence entre le vivant et la vie. La vie ne commence qu'à la naissance. L'avortement est l'interruption du vivant, non pas de la vie. Dans des situations où la vie de la mère et celle de l'enfant sont en danger, la vie de la mère est prioritaire. Eglise catholique et Judaïsme n'ont pas la même conception de la vie. Le J. n'est pas contre le clonage et la fécondation in vitro. Les cellules souches, n'ayant encore aucune forme mais n'étant que du vivant et un potentiel, elles peuvent être exploitées pour la recherche médicale. L'État d'Israël est d'ailleurs à la pointe dans ce domaine essentiel pour la médecine future.

(P. Abbé) La loi civile semble suivre l'évolution de la société, d'où une « morale issue des urnes » qui s'éloigne parfois beaucoup d'une morale fondée sur la raison ! D'où une grave responsabilité des parents pour donner des bases solides, humaines et spirituelles, à l'éducation des jeunes.

(P. Disdier-Chave) C'est le couple qui est à l'image de Dieu, pas seulement l'homme ou la femme. L'enfant est « le don du don ». Tout acte conjugal doit rester ouvert à la vie. Chasteté et fidélité conjugales ont leur place dans la vie du couple. Il y a nécessité d'une formation des jeunes à la responsabilité de la maternité et de la paternité dès la jeunesse.

(M. Tricotti) En laboratoire médical, il y a de grandes responsabilités : nécessité de préserver la laïcité ; devant les problèmes de bioéthique, les gens sont-ils prêts à tout entendre ? Le problème de la confidentialité se pose lors des résultats d'analyses. La loi prévoit que l'annonce en revient au médecin traitant. Mais le silence du laboratoire, même en cas de résultats négatifs, peut profondément perturber le sujet qui peut s'attendre au pire, etc.

(P. Disdier-Chave) On accuse souvent l'Eglise catholique d'être intransigeante dans ses prises de position. Écoutons ce mot de Benoît XVI : « le terme commandement veut dire : appel pressant pour que grandisse la vie ». On dit aussi que l'Eglise est ennemie de la sexualité. Le Pape, dans sa 1^o encyclique « Dieu est Amour », montre qu'en Dieu même il y a l'Eros et l'Agapè ! (cf. le Cantique des Cantiques dans la Bible).

(M. Baudron) Pour répondre à la question : « qu'est-ce que la vie ? » les mots manquent. La vie relève de Dieu. Le Divin est infini. L'homme est limité. Dans les textes hindous figure « l'éros » de Dieu : « je suis l'Amour permis ». La réincarnation est importante dans le respect de la vie à naître. Le but de la vie humaine est l'homme appelé à être divinisé.

(Pasteur Wernn) Il y a un engagement réciproque entre la vie éthique et la foi chrétienne. L'avortement est un homicide, c'est un échec qui appelle à la compassion.

(M. Kaaniche) Dieu n'impose à aucune âme une charge supérieure à ses capacités. L'Islam permet le génie génétique à certaines conditions : le clonage thérapeutique, l'assistance à la procréation à l'intérieur du couple, la contraception volontaire, l'avortement avant 40 jours ou quand la vie de la mère est en danger. Par contre il interdit la pratique des mères porteuses et l'euthanasie (considérée comme un crime). La vie de la mère est prioritaire.

(Dr Breuil) Il y a à distinguer trois attitudes envers l'avortement :

- la position libérale : le « droit à la propriété »,
- la position conservatrice : en aucun cas on n'a le droit d'avorter,
- la position modérée.

L'avortement est toujours un drame. Le rôle du chrétien est d'accompagner la femme qui le vit, quelle que soit son ultime décision, même si personnellement il le désapprouve.

(Professeuse Pini) Plusieurs questions font problème aux juristes : la notion de « personne potentielle » ; le lien entre personnalité juridique et personnalité humaine ; le fait que les choses légalisées deviennent un modèle social. Si l'avortement est dépenalisé, il est d'abord toléré, puis devient pratique courante. On voit maintenant se produire la même évolution quant à l'euthanasie et au « mariage » entre personnes de même sexe !

(Mme Martin) La foi baha'ie s'est développée dans l'Islam chiite. C'est une religion révélée. Le respect de la vie à naître est une valeur supérieure dans notre foi. L'embryon

a une âme. Le drame de l'avortement est dans l'absence de conscience de la femme et de l'homme. L'attitude de compassion est nécessaire, sans porter de jugement. L'absence d'amour est la cause de non-existence. Une famille saine conduit à une société saine. Quand la justice sera rétablie, le monde accédera enfin à la paix.

La Tradition catholique : l'Eglise ne s'est jamais prononcée sur le moment de l'infusion de l'âme spirituelle dans l'être humain : a-t-elle lieu dès la fécondation ou plus tard ? L'Eglise dit que, dans l'incertitude, il faut respecter l'être humain comme une personne dès le premier moment. C'est la position « tuteuriste », c.à.d. de plus grande prudence. Dès lors, c'est dès ses débuts d'existence que ce petit être a droit au respect le plus absolu quant à son devenir, car il est le plus faible qui soit, et comme tel a droit à la protection la plus entière. Psychologiquement, il est vrai, sa personnalité n'est encore qu'en devenir, mais elle continuera de l'être tout au long de sa vie ! Mais la conviction que de ce petit être surgira une personne humaine rejoint celle de nombreux savants qui reconnaissent que, dès sa fécondation, le fœtus possède tout le patrimoine génétique de sa vie entière, patrimoine qui le fera se développer très vite dans les semaines et les mois de vie intra-utérine, avec son capital affectif et sensitif d'une réelle activité dès ce temps-là.

Il faut ajouter que l'Eglise catholique tient aussi, dans les cas graves, une position nuancée. *Dans le cas où il faut choisir entre la survie de la mère et celle de l'enfant, le principe fondamental est de préserver en priorité la vie de l'enfant*, lui qui est le plus faible et le plus démuné et qui n'a pas encore pu développer ses virtualités humaines, alors que sa mère a déjà eu un certain nombre d'années derrière elle pour le faire. Mais dans le concret d'une situation donnée, différents autres éléments sont aussi à prendre en considération (la fragilité du couple, les soins dont ont besoin les enfants déjà présents au foyer, le poids insupportable que représenterait pour la famille un enfant gravement handicapé, etc.), et les parents sont en dernier ressort, devant leur conscience, les seuls juges de la solution aux conséquences globalement les moins néfastes. C'est dire quelle grande responsabilité leur incombe de creuser ces questions capitales dès le temps de leur préparation au mariage, et d'avancer dans une sérieuse vie spirituelle pour prendre, le moment venu, avec une conscience éclairée, la décision la plus juste possible.

Quand ce dilemme : mort de la mère ou mort de l'enfant n'existe pas, peut-on délibérément provoquer un avortement d'un enfant éventuellement affecté d'un handicap sérieux pour éviter une existence très pénible pour lui comme pour son entourage familial ? La solution en faveur de la vie, ici, s'impose bien davantage parce que, au regard de la foi catholique, l'existence a un prix plus précieux que ses modalités accidentelles. Mais, comme précédemment, les vrais juges de la situation sont les parents, auxquels on souhaite d'agir en toute hypothèse selon une conscience éclairée et un amour fervent.

On peut ici apporter le témoignage des Mouvements pro-Vie (par ex. Mère de Miséricorde, émanation de la Communauté des Béatitudes) qui attestent souvent que, même dans des situations humainement très dramatiques, le choix de laisser vivre son

enfant est, tôt ou tard, récompensé par la paix du cœur et par la joie de donner son amour maternel et paternel à 'la chair de leur chair', quelque blessée qu'elle puisse être. A contrario l'avortement est fréquemment vécu comme une blessure ineffaçable, surtout pour la mère, et comme un séisme affectif de longue durée pour les autres enfants du foyer, les « survivants », quand ils l'apprennent.

* * *

Nous signalons ici deux ouvrages fort intéressants qui touchent à la vie :

Mgr Raymond Bouchex. La vie en question, regards sur la bioéthique. Parole et Silence, Paris 2005, 208 p. Il y développe le point de vue catholique, qui se fonde sur l'anthropologie biblique.

M. Habib Kaaniche. L'accompagnement spirituel en milieu hospitalier. L'Harmattan, coll. Cheminements spirituels, 2005. L'Auteur le présente tel qu'il est pratiqué selon les traditions juive, chrétienne et musulmane.